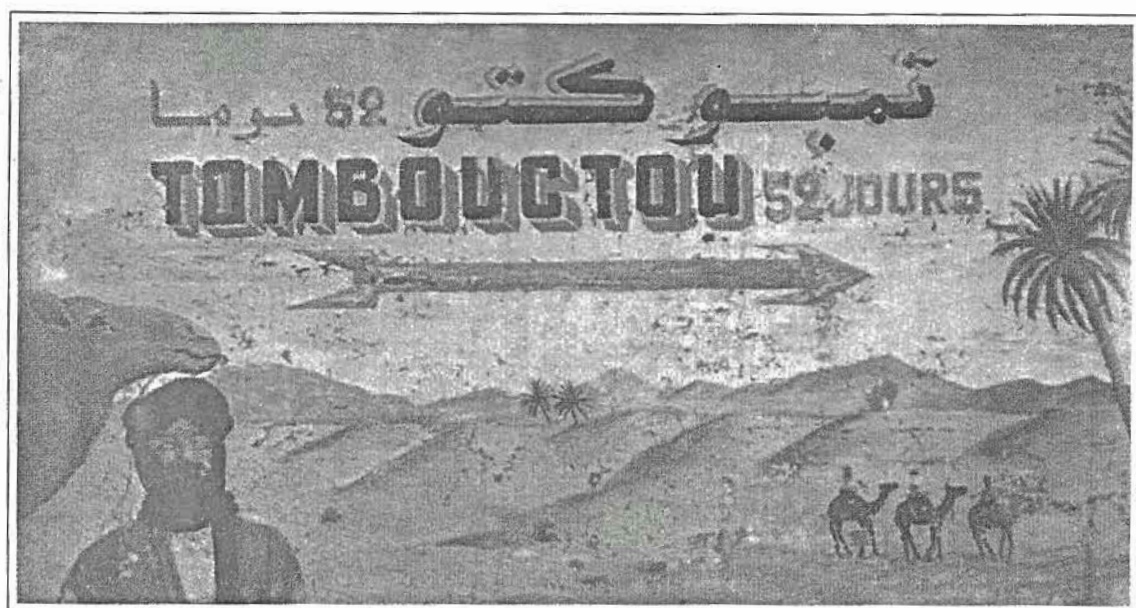


SOUS LA DIRECTION DE
Laurence Marfaing et Steffen Wippel

Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine

Un espace en constante mutation



Cet ouvrage a donné également lieu à la réalisation
d'un vidéogram dont l'auteur est M. Gerd Becker.
Il peut être consulté à titre privé auprès de l'auteur :
fk5af26@rzaiixrv2.rz.uni-hamburg.de

ZMO sur Internet : <http://www.zmo.de>
KARTHALA sur Internet : <http://www.karthala.com>
 Paiement sécurisé

© Editions et KARTHALA et ZMO, 2004
ISBN : 2-84586-475-2

Table des matières

Espace transsaharien : espace en mouvement Quelques réflexions pour une approche conceptuelle – une introduction, <i>Laurence Marfaing et Steffen Wippel</i>	7
--	---

Espaces politiques et économiques : orientations régionales

Le renouveau des relations marocaines avec l'Afrique subsaharienne : la formation d'un espace économique transsaharien ? <i>Steffen Wippel</i>	29
Les relations entre le Maroc et les pays d'Afrique subsaharienne, <i>Abdelaziz Barre</i>	61
La réactivation des échanges transsahariens : l'exemple tchado-libyen, <i>Karine Bennafla</i>	89

Un espace de transit : les flux migratoires

Filières migratoires subsahariennes vers l'Europe (via le Maghreb), <i>Mehdi Lahlou</i>	113
La traversée du Sahara : une expérience initiatique ? <i>Claire Escoffier</i>	141
Etudiants et migrants congolais au Maroc : politiques d'accueil et stratégies migratoires, <i>Elie Goldschmidt</i>	149
Les migrations ouest-africaines en Libye, <i>Emmanuel Grégoire</i>	173

Un espace historique d'échanges : des hommes, des biens et des idées

Espace confrérique, espace étatique : le monétarisme, le confrérisme et la frontière mauritano-sénégalaise, *Abdel Wedoud Ould Cheikh* 195

Les commerçants, « Marocains » et autres, dans l'Adrar mauritanien. La vocation commerciale des Maures, *Pierre Boute* 231

Relations et échanges des commerçants sénégalais vers la Mauritanie et le Maroc au XIX^e siècle, *Laurence Marjaing* 251

Les Sénégalais au Maroc : histoire et anthropologie d'un espace migratoire, *Papa Demba Fall* 277

Mobilité migratoire : flux de Marocains vers l'Afrique de l'Ouest, *Yahia Abou El Farah* 293

Espace cognitif : traces et mythes

Du Bilad el-Makhzen au Bilad el-Siba. Continuité-historique ou revitalisation ? *Abderrahmane Ngaidé* 321

« Esclavage » et situation des « noirs » au Maroc dans la première moitié du XX^e siècle, *Rita Aouad-Badoual* 337

L'islamisation du Sahara (re)mise en scène : les idéologies légitimatrices dans la guerre fratricide des Touareg au Mali, *Georg Klute* 361

« Transes Sahariennes – Transsahariens » : une contribution ciné-ethnographique à propos des cultes d'obsession des Gnawa du Maroc, *Gerd Recker* 379

Un espace de réflexion

L'évolution d'un programme de recherche : la « translocalité » au Centre de Recherche sur l'Orient Moderne (ZMO), Berlin, *Achim von Oppen* 401

La translocalité, pour quoi faire ?, *Michel Ben Arrauj* 415

TABLE DES MATIÈRES

483

- Espace(s) en mouvement ? Quelques réflexions
comparatives sur des processus translocaux, *Brigitte
Reinwald* 443
- Régionalisme et régionalisation à travers le prisme de
l'aire saharo-sabéenne, *Daniel Bach* 457

Les Sénégalais au Maroc : histoire et anthropologie d'un espace migratoire

Papa Demba Fall

Introduction

Si les relations historiques entre le Maroc et le Sénégal sont largement documentées (Kane, O. 1993 / 1995 ; Marty, P. 1917), le renouveau noté au début des années quatre-vingt-dix a fait l'objet de peu d'études. Cet article se propose de dresser le tableau actuel des relations contemporaines entre les deux pays à la faveur des mouvements de populations qui se sont intensifiés à la suite du contrôle plus strict aux frontières européennes. La première partie du texte traite des déterminants qui fondent ledit renouveau, notamment la proximité confessionnelle et l'implantation des premières communautés marocaines au Sénégal. La deuxième partie est consacrée à l'analyse de la gestion politique des relations privilégiées qu'entretiennent les deux pays depuis l'indépendance. Enfin, la troisième et dernière partie du texte ambitionne de souligner le caractère contradictoire entre la valeur affective de la destination marocaine dans le cœur des Sénégalais et son poids réel en termes de stock migratoire.

Les facteurs de rapprochement entre les deux pays

La religion comme moteur des échanges

L'islam est parvenu aux Sénégalais par le Sahara avec notamment les Almoravides qui ont atteint le Takrur, premier Etat mu-

sulman du Sénégal sous War Diabi au XI^e siècle, avant de gagner les grands empires comme le Walo, le Fouta Toro, le Djolof, la Gadjaga, le Kayor, etc. La nouvelle religion a connu un essor particulier avec El Hadji Omar Foutiou Tall (1794-1864). Fort de son titre de *Khalife des Tidjanes pour le Soudan*, ce dernier participe de manière décisive à l'affirmation de la *tariqa* (voie), dont le fondateur est Sidi Ahmed Al Tidjani, né en Algérie en 1737 et décédé en 1815 à Fès où se trouve son mausolée¹.

L'islamisation progressive et le besoin de formation religieuse ont ouvert la voie à des échanges entre l'Afrique « noire » et l'Afrique « blanche ». Ainsi, à l'image de la Mauritanie voisine, le Maroc a toujours reçu des vagues d'étudiants provenant des grandes familles maraboutiques sénégalaises, notamment à Sousse, Fès, Marrakech, etc. En pays wolof, c'est El Hadj Malick Sy (1855-1922) qui propagea, à partir de Tivaouane, la *tidjania*, notamment dans les centres urbains où sont installés ses disciples. En dépit des différences notées au niveau des rituels, les communautés tidjanes² du Sénégal ont en commun la recherche d'une filiation spirituelle au Maroc. Il en résulte que Fès fait partie intégrante du territoire sénégalais où tous les adeptes de ladite confrérie rêvent de prier au moins une fois dans leur vie.

Entre 1920 et 1930, le pouvoir colonial français a tenté de limiter les rapports entre les deux communautés situées de part et

1 La *Zawouya* de Cheikh Ahmed Tidjani se trouve dans la Médina de Fès à laquelle on accède par un portail donnant sur la mosquée Moulay Idriss, non loin de la maison où habita Ibn Batouta (ca. 1304 -1369).

2 Quatre grandes confréries ou *tariqa* rythment l'islam sénégalais :

– la *Quadrya*, originaire de l'actuelle Mauritanie dont sont d'ailleurs sorties les autres confréries soufies ;

– la *Tidjania*, formée de deux branches qui se rattachent à Ahmed Ibn al Tidjani de Fès, plus connu sous le nom de Cheikh Ahmed Tidjani : le tidjanisme « rénové » constitué de « familles ou maisons » autonomes (les Sy de Tivaouane, les Niassène de Kaolack, les Tall de Dakar et les Seck de Thiénaba) et le tidjanisme « omarien » qui est ethniquement très marqué, notamment au Fouta et à Madina Gounass ;

– le *Mouridisme*, initié par Cheikh Ahmadou Bamba ;

– le *Layènisme* de Seydina Issa Laye Thiaw de Yoff, dont l'aire d'extension est l'agglomération dakaroise.

Nul ne sait l'exacte représentativité des confréries ; cette réalité est purement et simplement occultée, pour des raisons aisément compréhensibles. Les statistiques les plus fiables donnent les chiffres suivants : tidjanes : 54 % ; mourides : 36 % ; quadyr : 15 %.

d'autre du Sahara, dans le but d'empêcher la constitution d'une « ligue tidjane hostile aux intérêts français » (Kane, O. 1993). Il en a résulté l'institution par le Gouvernement Général d'un contrôle plus strict du pèlerinage à Fès³ et l'instauration du régime d'autorisation préalable à l'ouverture d'écoles coraniques.

De nos jours, l'islam rythme encore les échanges entre les deux pays avec des périodes de pointe que sont le mois de Ramadan et l'*Ayd-el-Kâbir* ou *Tabaski* :

- le ramadan est marqué par l'invitation de lettrés sénégalais et d'associations religieuses à la veillée de la nuit bénie, au cours de laquelle le souverain marocain renouvelle son statut de Commandeur des Croyants, qui s'étend bien au-delà des limites du royaume⁴ ;

- quant à la période de *Tabaski*, elle est marquée par le passage des pèlerins qui se rendent à La Mecque ou qui en reviennent.

Si, dans le cadre des échanges religieux les relations entre le nord du Sahara et l'Afrique subsaharienne sont à dominante sud-nord, la deuxième moitié du XIX^e siècle va constituer un tournant avec l'implantation de commerçants marocains au Sénégal.

Le rôle des premiers commerçants marocains au Sénégal

L'émigration marocaine vers le Sénégal commence dans la deuxième moitié du XIX^e siècle notamment en 1860, avec Saint-Louis du Sénégal comme porte d'entrée (Camara, C. 1968). Elle se traduit par une emprise commerciale à *Lodo*, c'est-à-dire la partie nord de l'île (sur Brière de L'Isle et l'avenue Blaise Diagne). D'après l'*Annuaire du Sénégal*, ils sont 67 commerçants en

3 Elle est notamment marquée par la mise en place d'un Commissaire. Cette institution coloniale a fait son chemin dans l'administration sénégalaise post-indépendance, qui nomme annuellement un Commissaire au pèlerinage (sous-entendu vers La Mecque).

4 Naguère organisée dans l'un des nombreux palais du Roi, la veillée religieuse se tient désormais à la mosquée de Hassan II de Casablanca.

1905⁵. De leurs unions avec des « filles du pays », qui considèrent ces mariages comme une source de *baraka*, sont issus les Sénégalais d'origine marocaine que sont les Lahlo, Ben Jelloun, Diouri, Hammoudi, dont certains ont occupé ou occupent encore de hautes fonctions dans l'administration nationale.

Les premiers marocains du Sénégal sont essentiellement *fassis* et viennent, par ordre d'importance, de Fès, Casablanca, Meknès, Marrakech, Goulimine, Rabat, Sefrou, El Jadida, Demnate, Nador, Khouribga (Abou el Farah, Y. *et al.* 1997). Ce n'est qu'à la veille de l'indépendance que la population marocaine du Sénégal se diversifie avec l'arrivée d'industriels comme Mohammed Mékouar⁶, de libraires comme Saad el Kettani et Mohamed Hilal⁷.

La rue Mohamed V dans le Plateau et l'avenue Blaise Diagne dans la Médina sont l'expression vivante de la présence physique et commerciale des Marocains à Dakar, où ils se sont majoritairement repliés, depuis 1957, avec le transfert de la capitale de Saint-Louis du Sénégal à Dakar. La communauté marocaine est relativement bien organisée, avec notamment l'Association des résidents marocains au Sénégal dont quelques figures de proue ou illustres dirigeants sont restés célèbres : Abdel Kader Laraki et Abdel Wahed Squali.

La gestion politique de la relation avec le Maroc depuis l'indépendance

Pendant longtemps, les réserves sur l'intangibilité des frontières africaines soutenue par l'OUA (Organisation de l'unité africaine) ont conduit le Maroc à s'allier aux « pays progressistes » que sont le Ghana, la Guinée, le Mali, la République Arabe Unie

⁵ *L'Annuaire du Sénégal* paraît à partir de 1858, mais la mention sur la communauté marocaine, dont certains membres sont arrivés de Tombouctou, est tardive (Abou el Farah Y. *et al.* 1997).

⁶ Très apprécié par ses employés, le fondateur de l'usine textile Sotiba-Simpafric, fondée en 1952, a eu droit à tous les honneurs. De sa politique sociale, les personnes interrogées gardent le souvenir d'une capacité d'écoute marquée, la construction de la *cité Sotiba* et la prise en charge annuelle de séjours de pèlerins se rendant à Rome ou à La Mecque.

⁷ Leur action s'inscrit dans le cadre de la promotion des ouvrages en arabe, en particulier du wahhabisme.

et le Gouvernement provisoire de la République Algérienne. La reconnaissance de la Mauritanie par la Commission ad-hoc de l'OUA (Sénégal, Côte d'Ivoire, Niger, Tanzanie, Ethiopie et Soudan), puis l'accession dudit territoire à la souveraineté internationale en 1961 vont favoriser un revirement de situation. Un des temps forts de cette offensive diplomatique marquée du sceau du clientélisme est le séjour du président Senghor à Rabat, d'abord en 1963 puis en 1966⁸.

En adhérant à l'OUA en septembre 1963 – sans véritablement renoncer à l'expansion territoriale⁹ –, le Maroc cherche à faire de Dakar son point d'appui dans le désenclavement diplomatique qu'il entreprend à l'aube des indépendances africaines. C'est dans ce cadre que le Roi Hassan II est accueilli à son tour à Dakar du 24 au 27 mars 1964¹⁰. Deux faits majeurs ont ponctué sa visite :

- l'inauguration de la Grande mosquée de Dakar, financée par le Royaume chérifien et décorée par des artisans fassis ;
- la signature d'une Convention d'établissement reconnaissant une parfaite réciprocité d'avantages aux nationaux des deux pays¹¹.

Malgré l'admission de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) à l'OUA en 1984¹², on note peu de changements dans la conduite de la diplomatie marocaine vis-à-vis de l'Afrique au sud du Sahara, notamment en ce qui concerne le Sénégal. Le dynamisme noté au niveau des relations bilatérales (voir annexes) se traduit par une impressionnante liste d'accords en tout genre. En réalité, le Sénégal représente le partenaire stratégique contre

8 Au cours de la visite de 1966, à Rabat, Léopold Sédar Senghor défendra la position du Maroc sur « l'affaire Ben Barka » auprès du Général de Gaulle.

9 La carte du « Grand Maroc » (englobant la Mauritanie, une partie de l'Algérie et du Mali) présentée à l'opinion publique marocaine, en 1963, par les dirigeants du Parti de l'Istiqlal illustre bien ce propos.

10 Il n'est que de lire la presse sénégalaise de l'époque pour se convaincre de la qualité de l'accueil. Les commentateurs de la radio d'Etat ne sont pas loin de penser que « c'est le fils du Prophète Mohamed » qui rend visite à « un pays béni des Dieux... porte-drapeau du flambeau islamique en Afrique noire ».

11 En plus de la création d'une Commission mixte, celle-ci complète les accords commerciaux et culturels de 1963, organisant l'envoi d'étudiants sénégalais au Maroc et de professeurs d'arabe au Sénégal.

12 Cette décision a valu de vives critiques au Secrétaire général de l'époque, en l'occurrence le Togolais Edem Kodjo.

l'isolement diplomatique du royaume chérifien. La récente visite de Mohamed VI au Sénégal atteste de la vitalité des rapports entre les deux pays.

Place du Maroc dans l'espace migratoire sénégalais

Typologie de la population migrante

Les statistiques disponibles indiquent que le Maroc se situe au 13^e rang des destinations africaines pour les migrants sénégalais (voir tableau page suivante)¹³. Il n'y a pas de visa d'entrée dans les deux sens mais pour tout séjour de plus de trois mois, le candidat doit se procurer un permis de séjour auprès des autorités du pays d'accueil. Trois catégories de migrants peuvent être distinguées au regard des motivations des migrants sénégalais : les migrants en transit ou « figures de passage » sont formés de deux groupes, les pèlerins et les candidats à l'exode vers l'Europe. Prier à Fès¹⁴ et continuer son chemin vers La Mecque et Médine est une tradition bien établie dans les relations entre les deux pays. Elle a donné naissance aux nombreuses agences de voyage qui se sont constituées à cet effet et qui tirent profit de la *Oumra*¹⁵.

13 En réalité, les statistiques relatives aux stocks migratoires sont parcellaires et ne reflètent pas la réalité du champ migratoire sénégalais. L'absence de comptabilité fiable, notamment des mouvements de courte durée, n'est pas de nature à donner une idée exacte de la circulation migratoire entre les deux Etats.

14 Nombreuses sont les villes sénégalaises qui comptent un quartier dénommé *Fass* (déformation de Fès) en l'honneur de la ville d'Idris I^{er}. Cette appellation de la cité lovée à l'extrémité orientale de la plaine du Sais bordée au sud par les premiers contreforts de l'Atlas provient de la légende qui veut qu'une pioche d'or et d'argent – « fas » en arabe – fut offerte au souverain alors qu'il traçait, en 789, les limites de la ville.

15 La *Oumra* est l'appellation wolof (langue nationale dominante) du petit pèlerinage qui peut s'arrêter à Fès à l'occasion du *Maouloud* ou se prolonger en Arabie Saoudite en fonction des moyens dont dispose le candidat. Nombreux sont les pèlerins qui participent à une tontine réunissant des fidèles de quartier ou de service dans le but de réunir les sommes nécessaires.

Tableau : Destinations africaines de la migration sénégalaise

Gambie	300000
Côte d'Ivoire	100000
Mauritanie	30000
Guinée-Bissau	20000
Rép. de Guinée	15000
Gabon	15000
Mali	15000
Cameroun	9179
Congo (Brazzaville)	7850
Nigeria	6000
Centrafrique	2874
Congo (ex-Zaïre)	2000
Maroc	1500
Bénin	517
Libye	500
Zambie	300
Libéria	248
Tunisie	161
Cap-Vert	118
Tchad	100
Angola	100
Ghana	90
Ethiopie	88
Djibouti	86

Outre la visite des lieux saints, en particulier à Fès, les pèlerins font un tour dans la *kissaria* (centre commercial) pour s'approvisionner en cotonnades, soieries, brocarts, babouches, etc. Il faut toutefois noter la grande déception des fidèles qui découvrent la méconnaissance ou le peu d'engouement des populations marocaines pour la mosquée tidjani¹⁶. Les candidats à l'exode vers l'Europe constituent un élément du décor dans des villes côtières comme Tanger, Rabat, Nador ou Tétouan. Ils sont accueillis au sortir de l'aéroport Mohamed V de Casablanca ou dans les gares routières par des compatriotes ayant intégré les réseaux de rabatteurs, dont les têtes de pont se trouvent au Mali

¹⁶ Capitale spirituelle du pays, Fès abrite de fabuleux monuments comme la mosquée des Andalous (IX^e siècle, embellie par les souverains successifs avec sa monumentale porte de cèdre sculptée), de la Karaouiyne, où logeaient jadis les étudiants étrangers à la ville ou encore celle de Rsif et son imposant minaret orné de faïences vertes ainsi que de somptueuses medersas.

ou au Niger notamment. Les jeunes Sénégalais arrivent au Maroc dans l'espoir de passer en Europe via le détroit de Gibraltar¹⁷. Quelques-uns d'entre eux ont pu bénéficier, en Espagne, d'une régularisation avec l'aide de la Croix-Rouge¹⁸.

Atteindre la « Terre Promise » par le « détroit de la mort »¹⁹ relève du miracle. La traversée avec la fameuse *patera* via Tanger ou les enclaves de Ceuta (moins fréquenté depuis l'installation d'un rideau de fer électrifié) et Melilla coûte 1 000 à 13 000 euros auxquels, il faut ajouter le transport vers les postes d'embarquement (200 à 300 euros). De l'avis des migrants interrogés, la difficulté tient au fait que « cette route est aussi celle de la drogue asiatique contrôlée par les Indonésiens et les Nigériens qui sont au centre de ce trafic ».

Face à la répression policière, les marins-pêcheurs marocains, presque tous devenus des « marins-passeurs », ont, depuis le début des années 2000, choisi d'emprunter « la route des Canaries ». De fait, Fuerteventura est devenue la nouvelle porte d'entrée en Europe du sud. Sur les plages où l'on trouve souvent des cadavres, des candidats à l'exode, dépouillés de leur argent, sont réduits à travailler sur place ou à attendre le mandat d'un parent installé en Europe pour tenter à nouveau leur chance, survivre ou rentrer au pays. Les interviews recueillies sur place donnent une idée des difficultés rencontrées :

«... se procurer une chambre à air pour servir de bouée en cas de catastrophe est la première recommandation quand on arrive sur les plages » (entretien, Agadir, novembre 1997).

«... après un court séjour, en compagnie de nombreux Algériens, au camp de la Granja à Melilla, j'ai été renvoyé au pays » (entretien, Dakar, mai 2002).

Les commerçants, avec une majorité de femmes, constituent l'autre grande vague de Sénégalais rencontrés au Maroc. En effet, les souks marocains accueillent à longueur d'année les commer-

17 *Le Monde diplomatique*, octobre 1993 : 44-46.

18 Le gouvernement de Madrid n'envisage plus de « régularisations exceptionnelles de clandestins ». Cette attitude n'est pas sans rapport avec les attentats du 11 septembre 2001.

19 Voir le reportage du photographe brésilien Sebastiao Salgado réalisé pour *El Pais* (supplément) du 7 septembre 1998 ou encore *Photographies: Sebastiao Salgado, 1-Ceuta, Amazonas / Contact Press images*, septembre 1997.

çants sénégalais venus s'approvisionner en produits artisanaux qui constituent les atours indispensables du musulman sénégalais à l'occasion de la prière hebdomadaire du vendredi : babouches ou *marakis*²⁰, djellabas ou *djalabis*. Plus récemment, le Maroc est devenu une place forte des importateurs de téléphones portables, dont le commerce s'est largement développé au Sénégal.

Ces séjours de courte durée sont surtout le fait des femmes, les *adja* sénégalaises qui profitent pleinement du statut de pays musulman pour convaincre leurs conjoints de les autoriser à s'y rendre :

« Faire des affaires au Maroc est bien perçu par mon mari. Il ne se fait aucun souci quand je suis absente dès lors que je suis dans un pays musulman » (interview, Casablanca, 14 octobre 2001).

La veille des fêtes religieuses comme la *Tabaski* ou *Ayd-el-Kabîr* correspond à la période de pointe de cette activité commerciale. C'est une activité ponctuelle pour certaines femmes, qui ont longtemps reproduit les schémas classiques des pionnières. Aussi l'ouverture de nouvelles destinations comme la Turquie et les Emirats arabes est née suite à la recherche de produits plus compétitifs ou nouveaux de la part des commerçantes confirmées.

Les étudiants et stagiaires²¹ des écoles d'ingénieurs, de commerce, des académies militaires constituent le troisième groupe de Sénégalais présents au Maroc. Si la plupart des étudiants retournent au pays au terme de leurs études, quelques-uns partent vers d'autres lieux quand le pays d'origine n'a rien à leur offrir : recherche d'emploi en Europe pour les élèves-ingénieurs de Mohammedia, poursuite d'une formation aux Etats-Unis, au Canada ou en France.

La dévaluation du Franc CFA en janvier 1994 a fondamentalement ralenti les flux d'étudiants, notamment ceux parmi les non boursiers qui fréquentent des établissements au statut universi-

20 Déformation du terme Marrakech, grand centre de production du cuir.

21 Sur la base des accords de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur, les étudiants marocains sont accueillis en faculté de médecine, de pharmacie et d'odontostomatologie de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAĐ) de Dakar qui jouit d'une réputation internationale. Pour l'année 2002-2003, ils ont été une soixantaine de candidats pré-sélectionnés par le gouvernement marocain. C'est plus que le nombre total d'étudiants envoyés dans les autres pays partenaires dans le domaine éducatif : la Jordanie, le Qatar, la Syrie et le Koweït.

taire plus que flou. Le coût élevé de la scolarité (5 000 dirhams / trimestre à l'IGIA de Casablanca) fait que les Sénégalais sont moins bien logés que leurs camarades gabonais ou congolais par exemple. Forts de leur connaissance du terrain, les Sénégalais arrondissent « leurs fins de mois » en servant de guides aux commerçants ou aux candidats à l'exode.

Non exclusifs l'un de l'autre, les différents groupes de migrants sénégalais n'en développent pas moins des logiques circulatoires propres au vu de leurs itinéraires d'entrée dans le pays d'accueil.

Les itinéraires vers le Maroc

L'avion est aujourd'hui le principal moyen d'accès au Maroc avec notamment la Royal Air Maroc et Air Sénégal International²² qui ont un effet réel sur les échanges. Née d'un élan de coopération et de développement économiques, la compagnie Air Sénégal International est une filiale du Groupe Royal Air Maroc. Constituée officiellement le 2 novembre 2000, elle a fait ses débuts le 23 février 2001. Depuis le dépôt de bilan d'Air Afrique, la compagnie affiche une belle santé. Elle dessert treize destinations au départ de Dakar et assure des continuations vers l'Europe, l'Amérique du Nord et le Moyen-Orient via Casablanca. L'avion s'est substitué au bateau, qui a fait son temps même si des paquebots comme *Massalia* et *Urania II* sont encore présents dans la mémoire des pionniers de la migration sénégalaise vers l'Europe ou dans celle des pèlerins.

Outre les amateurs de « sensations fortes »²³, les routes terrestres à travers le Sahara sont empruntées par les *aventuriers* ou migrants désespérés. Deux principaux itinéraires sont repérables à travers les récits de vie recueillis auprès des migrants rencontrés au Maroc²⁴ : le passage par la Mauritanie et la traversée du désert par le Tchad, la Libye et l'Algérie. Au départ du Sénégal et sur la

22 Avec 51 % de participation dans le capital de l'entreprise, la Royal Air Maroc (RAM) est majoritaire. L'Etat sénégalais détient le reste des parts et compte en céder 5 % au personnel.

23 Allusion au rallye *Paris-Dakar* et à la légende de Thierry Sabine.

24 Bien souvent, les migrants qui empruntent les routes terrestres n'ont que de vagues souvenirs des lieux où ils sont passés.

base des informations fournies par les compatriotes installés en Mauritanie, différents *yonu souf* ou « chemins de terre » s'offrent aux migrants peu fortunés : l'axe Rosso - Boutilimit - Akjout - Attar, qui peut mener au Sahara Occidental, à Ouarzazat ou Tan-Tan au Maroc ou encore aboutir à Tindouf en Algérie. Quand ils partent de pays africains où leur séjour est devenu précaire, les migrants sénégalais qui ont envie de rebondir se rendent au Tchad ou au Niger.

Du Tchad, le passage par la Libye, notamment depuis 1994 avec le règlement du différend sur la bande d'Aouzou, conduit principalement à Ghardaïa, en Algérie, où l'on peut envisager, selon la destination finale choisie, de partir en Tunisie (1240 USD pour passer en Italie) ou au Maroc si l'on veut rejoindre l'Espagne ou le Portugal.

A la gare routière d'Agadez se regroupent les gens venus d'Afrique de l'ouest, notamment du Ghana et du Nigéria, mais aussi les Pakistanais qui passaient naguère par l'Europe de l'est.

La traversée du désert s'effectue en camions tenus par des « agences de voyage ». Les plus fortunés embarquent dans les Toyota des Tchadiens alors enrôlés dans l'armée libyenne et qui connaissent bien le terrain. Il s'agit d'une véritable odyssée dans le Fezzan libyen, à travers les pistes des trafics en tout genre, en particulier de contrebande comme celle de la cigarette.

Les Toubou en uniforme sont très présents dans cette filière ; ils sont les commanditaires du racket qui oblige le candidat à l'exode à reconstituer un pécule dans les pays-étapes s'il échappe à l'esclavage ou aux camps de rétention.

Très mal vues, les femmes (5 à 15 % des flux migratoires) doivent se déclarer mariées pour espérer, comme les hommes, échapper à leurs bourreaux et rejoindre Ghardaïa en Algérie, puis Maghina dans le Rif marocain. Bien souvent les migrants sont pris et emprisonnés à Tamanrasset ou ré-expulsés vers Assamaka, le premier poste frontalier avec le Niger.

Conclusion

Les relations entre les pays au sud du Sahara et le Maghreb, en l'occurrence entre le Sénégal et le Maroc, se sont redynamisées au cours des dix dernières années. Une telle évolution s'inscrit dans le processus de recomposition des échanges mondiaux, qui fait du Sénégal un relais de choix dans la politique africaine du royaume. Il faut cependant noter que les flux d'hommes et de marchandises empruntent davantage la voie aérienne que les routes terrestres. En raison du coût moindre des transports routiers, la Transsaharienne – qui a longtemps butté sur l'épineux problème sahraoui – devait assurer la fluidité des relations séculaires entre le *Makhzen* et le *Bilâd es Sudan*.

Dans le cas particulier du Sénégal, l'ouverture prochaine de l'axe Rabat-Nouakchott-Dakar est de nature à inverser l'actuelle contradiction entre la valeur affective de la destination marocaine et son poids réel au niveau des échanges.

Bibliographie

- Abou el Farah, Yahia *et al.* (1997). *La présence marocaine en Afrique de l'Ouest : cas du Sénégal, du Mali et de la Côte d'Ivoire*, Rabat : Institut des Etudes Africaines.
- Akhchichine, Zahra Tamou (1982), *Le Maroc et le Soudan au XIX^e siècle (1830-1894) : contribution à une histoire inter-régionale de l'Afrique*, Thèse d'Etat, Paris : Université de Paris I.
- Barrin, Jacques de (1991), « Ces boat-people venus d'Afrique », *Le Monde*, 10 octobre.
- Bou-el-Moghdad (1861), « Voyage par terre entre le Maroc et le Sénégal », *Revue maritime et coloniale*: 477-494.
- Camara, Camille (1968), *Saint-Louis du Sénégal. Evolution d'une ville en milieu africain*, Dakar : IFAN.
- Froelich, J.-C., (1972) « Les Arabes et l'Afrique », in Froelich, J.-C. (éd.), *Les Arabes en Afrique de l'Est* : 26-40.

- Hubert, M., (1968), « La politique africaine des Etats du Maghreb », *Revue française d'études politiques africaines*, 27 (mars) : 41-62.
- Kane, O. (1995), *Les relations entre le Maroc et les Etats riverains du Fleuve Sénégal de la fin du XV^e au milieu du XVII^e siècle*, Rabat : Institut des Etudes Africaines.
- Kane, O. (1993), « Les relations entre la communauté tidjane du Sénégal et la zawiya de Fès », *Fès et l'Afrique : relations économiques, culturelles et spirituelles*, Rabat : IEA (Série Colloques et séminaires) : 13-24.
- Marty, Paul (1917), *Etudes sur l'islam au Sénégal*, Paris : Ernest Leroux.
- Mbaye, E.R. (1976), *L'Islam au Sénégal* (thèse d'Etat), Dakar : Université de Dakar.
- Pautard, André (1968), « Le Maghreb et les Etats d'Afrique noire », *Revue française d'études politiques africaines* 27, 1968 (mars): 63-74.

Annexes

1. Liste des accords bilatéraux entre le Sénégal et le Maroc

- Accord relatif à la construction, à l'exploitation et à l'entretien d'un système de télécommunication par câble sous-marin entre le Maroc et le Sénégal.
- Accord relatif à la construction, à l'exploitation et à l'entretien d'un système de télécommunication par câble sous-marin signé à Abidjan.
- Accord de coopération en matière de personnel.
- Protocole d'échange culturel pour les années 1981/1982.
- Protocole additionnel à l'Accord commercial
- Protocole d'Accord cinématographique.
- Protocole d'Accord dans le domaine de la santé publique.
- Protocole d'échange culturel pour les années 1987, 1988 et 1989.
- Protocole d'Accord de coopération dans le domaine de l'administration publique.
- Protocole relatif à la prise en charge des intérêts du Sénégal en Mauritanie par l'ambassade du Maroc en Mauritanie.

Protocole d'échange dans le domaine de la jeunesse et des sports pour les années 1990 et 1991.

Accord commercial.

Accord culturel

Convention d'établissement.

Accord de coopération en matière de Tourisme.

Traité d'amitié et de solidarité.

Accord de coopération technique et commerciale dans le domaine artisanal.

Accord relatif au transport aérien.

Convention de coopération judiciaire, d'exécution des jugements et d'extradition.

Protocole d'échange culturel pour les années 1967/1968.

Accord de coopération dans le domaine de l'information.

Protocole concernant la réalisation d'un système de télécommunication par câbles sous-marins entre l'Europe et l'Afrique (Protocole signé entre la République Française, le Royaume du Maroc et la République du Sénégal).

Protocole d'échange en matière d'information, d'activités culturelles, de tourisme et d'éducation pour 1969/1970.

Protocole de coopération en matière de radio-diffusion et de télévision.

Protocole d'échange en matière d'information, d'échanges culturels, d'éducation et du tourisme pour 1970/1971.

Protocole de coopération et d'échange en matière commerciale, économique et technique.

Convention dans le domaine des postes et télécommunications.

Protocole additionnel à l'accord commercial signé le 13 février 1963.

Protocole d'échange en matière d'activités culturelles, d'information et de tourisme pour les années 1972/1973.

Protocole de coopération économique, technique et culturelle pour les années 73/74.

Protocole de coopération technique et culturelle 1974/1975.

Protocole d'accord de coopération dans le domaine des affaires sociales.

Protocole d'accord en matière de promotion et de développement de l'artisanat.

Accord de coopération de coproduction mixte et de l'échange cinématographique.

- Protocole d'accord de coopération dans le domaine de la formation maritime.
- Protocole d'accord de coopération en matière d'intégration des personnes handicapées.
- Accord en matière de marine marchande.
- Protocole de coopération entre les ministres des Affaires étrangères des deux pays.
- Accord de coopération en matière de pêches maritimes.
- Protocole d'accord entre l'ONDA et l'APIX du Sénégal.

2. Liste des principaux établissements d'enseignement supérieur fréquentés par les Sénégalais au Maroc

- Ecole Mohammadia d'Ingénieurs
- EMSI, Ecole Marocaine des Sciences de l'Ingénieur
- ENCG, Ecole Nationale de Commerce et de Gestion- Ecole Pyramide d'informatique et de gestion à Mekhnès (hébergée en France)
- ESI, Ecole des Sciences de l'Information
- INSEA, Institut National de Statistique et d'Economie Appliquée
- ISJ, Institut Supérieur de Journalisme
- Université AL Akhawayn à Ifrane
- Université Mohammed 1^{er} d'Oujda

Le Sahara, souvent considéré comme une barrière difficilement franchissable entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne, représente également un espace de transit, de rencontres et d'échanges pour les hommes, les biens et les idées. On retrouve dans cet espace les traces des relations qui existent depuis toujours, bien qu'elles aient souvent été inégales au fil du temps. Les relations actuelles, qui ont connu un regain d'intensité, surtout dans cette dernière décennie, incitent à parler d'une revitalisation des anciennes relations à travers le Sahara.

C'est dans la multitude des perspectives que se dessine la complexité du Sahara et de l'espace transsaharien. Selon la perspective utilisée, on percevra un espace de relations aux références communes, tant historiquement parlant que de nos jours, ou au contraire un espace de violence et de conflits sous de tensions latentes contradictoires. Dans cet espace où les frontières établies pour limiter les États-Nations perdent une partie de leur signification et où leurs perceptions sont floues, où les logiques économiques et politiques sont telles que les alliances et les références se renouvellent sans cesse, les espaces de sociabilité sont en constante mouvance et forment de nouveaux espaces immédiats et de nouveaux points charnières.

En prenant en considération l'espace maghrébin, saharien, sahélien et transsaharien, et leurs populations dans leur ensemble ce que l'on ne fait plus depuis l'époque coloniale, les auteurs parviennent à surmonter une « balkanisation » de fait de cet espace et sont allés sur les traces des acteurs par le bon, qui, eux, ne l'ont jamais prise en considération.

Laurence Marfaing et Steffen Wippel, tous deux au Zentrum Moderner Orient (Centre de Recherche de l'Orient Moderne) ont travaillé ensemble dans un projet de recherche portant sur les « Relations transsahariennes entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne : Réorganisation et revitalisation de liaisons transrégionales ».

Laurence Marfaing est historienne. Ses champs d'études portent sur l'équilibre du commerce nord-africain depuis le XIX^e siècle, les logiques de fonctionnement du monde des affaires au Sénégal ainsi que sur l'articulation des réseaux transrégionaux et les transformations des « espaces de translocalité ».

Steffen Wippel est économiste de formation. Il s'est spécialisé sur les pays de l'Afrique du Nord et notamment sur les orientations régionales politiques et économiques du Maroc (Europe, Maghreb, Afrique...) et sur les perceptions et les pratiques qui elles « des lieux ».

Collection dirigée par Jean Copans



ISBN : 2-84586-475-2

hommes et sociétés